

Nouveaux horaires et carte d'accès des déchèteries de l'Agglomération pour un service harmonisé.

À partir du 1^{er} janvier 2019, les horaires des 4 déchèteries de la Communauté d'Agglomération changent pour un accès homogénéisé sur le territoire. Une nouvelle carte d'accès sera disponible pour les usagers et les professionnels.

Nouveaux horaires d'hiver des déchèteries effectifs au 1^{er} janvier 2019 (du 1^{er} novembre au 31 mars) :

Déchèterie de Château-Thierry

*Rue Augustin Jean Frenel - Parc Citélium
(ZA La Moiserie) - Tél. 09 63 57 37 41*

lundi, mercredi, vendredi, samedi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

dimanche

de 9h à 12h30

Fermée les mardis, jeudis, et jours fériés

Déchèterie de Condé-en-Brie

Lieu-dit Le Bouvier - Tél. 06 43 23 81 72

mardi, vendredi et samedi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

lundi et jeudi

de 13h30 à 17h

Fermée les mercredis, dimanches et jours fériés

Déchèterie de Neuilly-Saint-Front

Cité de la Sucrierie - Tél. 03 23 71 66 50

mercredi et samedi

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

lundi, mardi, jeudi, vendredi

de 13h30 à 17h

Fermée les dimanches et jours fériés

Déchèterie de Villers-sur-Fère

Route Départementale 6 - Tél. 03 23 82 93 46

lundi et samedi

de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

mardi, mercredi, jeudi, vendredi

de 13h30 à 17h

Fermée les dimanches et jours fériés

CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA
RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargée de communication :
Emilie Mathis

Téléphone :
03 23 82 52 14

Courriel :
emilie.mathis@carct.fr

Adresse :

9, rue Vallée BP 50272
02400 Château-Thierry

Site web :
www.carct.fr

 facebook.com/Communauté d'Agglomération
Région de Château-Thierry

 twitter.com/CARCThierry

**Attention ! Fermetures exceptionnelles (en plus des jours fériés habituels),
les 23, 24, 30 et 31 décembre 2018.**

Une nouvelle carte d'accès aux déchèteries en janvier 2019 :

Depuis le 1er avril 2018, tous les habitants de la Communauté d'Agglomération ont accès aux quatre déchèteries du territoire, sur présentation d'un justificatif de domicile. Une carte d'accès sera mise en place, début d'année 2019, pour faciliter et harmoniser l'accès à toutes les déchèteries de l'Agglomération.

Conditions d'obtention de la carte d'accès :

Il faudra se rendre en déchèterie pour obtenir une carte d'accès. Celle-ci sera remise aux résidents de l'Agglomération, par le gardien, sur justificatif, en vous munissant d'une copie des documents suivants :

- pour les particuliers et les établissements : la copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
- pour les professionnels : un extrait Kbis
- pour les associations : un récépissé de déclaration.

Cette carte devra ensuite être présentée à chaque passage sur l'une des déchèteries de l'Agglomération. La carte est nominative et engage la responsabilité de son utilisateur : elle ne pourra pas être donnée ou prêtée à autrui ! Pour les professionnels, la carte donne droit à un accès payant et facilitera ainsi la facturation. Les tarifs appliqués sont affichés en déchèterie.

Contact :

Service Déchets

3, rue de la mairie 02850 Courtemont-Varennes

Tél. 03 23 85 34 97 / service-dechets@carct.fr

CONTACT PRESSE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA
RÉGION DE CHÂTEAU-THIERRY

Chargée de communication :
Emilie Mathis

Téléphone :
03 23 82 52 14

Courriel :
emilie.mathis@carct.fr

Adresse :
9, rue Vallée BP 50272
02400 Château-Thierry

Site web :
www.carct.fr

 [facebook.com/Communauté d'Agglomération
Région de Château-Thierry](https://www.facebook.com/Communauté-d'Agglomération-Région-de-Château-Thierry)

 twitter.com/CARCThierry